HEBDO
Campus

Bulletin d'information du Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton

Vol. 16, no. 30 — 20 mars 1986

Les hockeyeurs au Championnat national

La troupe de Jacques Noël a mérité une place au Championnat national de hockey sur glace, se défaisant de Sir Wilfred-Laurier en deux parties, 5-4 et 7-3 en fin de semaine.

Lors de la première rencontre, le trio de Gosselin, Lefebvre et Vilgrain ont inscrit 10 points au tableau, contribuant ainsi à la victoire. Claude Gosselin a marqué un but et réussi une aide, Claude Lefebvre a enregistré un but et deux mentions d'assistance tandis que Claude Vilgrain a mérité cinq mentions d'assistance. Fafard, Salter et Richard ont complété le pointage avec un but chacun.

Les Aigles, qui menaient 2-0 après le premier vingt, ont pris de l'arrière 3-2, après trois buts rapides de Sir Wilfred-Laurier. Le deuxième vingt s'est terminé avec l'égalité, 3-3. Les Aigles ont pris les devants en troisième période, avance qu'ils ont maintenu jusqu'à la fin de la rencontre.

La partie du samedi soir a démontré la nette supériorité du Bleu et Or. La rapidité des hockeyeurs de Moncton a eu raison de la rudesse des costeaux de Sir Wilfred-Laurier. Le trio de Gosselin, Lefebvre et Vilgrain ont encore une fois brillé pour l'U de M, avec 11 points inscrits au tableau. Claude Gosselin a trouvé le fond du filet à deux reprises et a mérité trois mentions d'assistance. Claude Lefebvre a fait vibrer les cordons deux fois et a enregistré une mention d'assistance tandis que Claude Vilgrain a accumulé trois points avec un but et deux aides. François Sills et Alain Arseneault ont complété le pointage avec un but chacun.

Les Aigles contre les Golden Bears

Les Aigles affronteront l'Université d'Alberta en demi-finale de l'USIC, ce soir, à Edmonton en Alberta. Les hockeyeurs d'Alberta participent au championnat à titre d'équipe hôte. Les Golden Bears n'ont même pas pris part à la finale de la ligue de l'Ouest et devraient être une proie facile pour les hockeyeurs de Jacques Noël.

Dans l'autre demi-finale, les champions de l'an dernier, les Yoemens de l'Université York, rencontreront les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières, lors d'une rencontre prévue pour le samedi 22 mars. Les gagnants de ces deux parties s'affronteront en finale le dimanche, à 15 heures. La rencontre sera télédiffusée sur les ondes d'ATV et possiblement sur le réseau national de Radio-Canada.

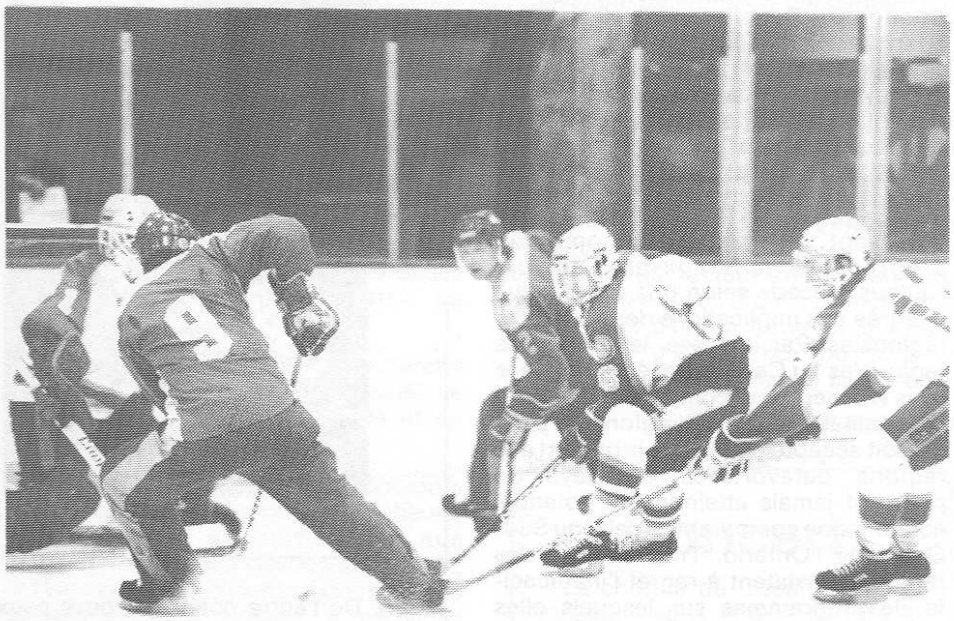

Les Aigles Bleus ont, une fois de plus, démontré leur supériorité au hockey universitaire lors de la deuxième rencontre de la série régionale, qui s'est déroulée ici, samedi soir dernier, défaisant Sir Wilfred-Laurier, 7-3. Le cliché nous laisse voir le numéro 9 des Aigles, Alain Arseneault, pourchassé par deux joueurs de l'équipe adverse. Alain a quand même trouvé le fond du filet, inscrivant ainsi le sixième but des Aigles, qui participeront alors, pour la cinquième fois depuis 1979, au championnat canadien.

Kiosque

Si tu désires en connaître davantage sur l'anorexie, la boulimie, l'obésité ou encore, si tu désires recevoir des renseignements concernant l'importance d'une bonne alimentation, viens rencontrer les Services de counselling psychologique et de santé, les 24, 25 et 26 mars, à l'entrée de l'Edifice Léopold-Taillon. Tu pourras également effectuer une auto-évaluation de tes habitudes alimentaires.

Conférence

M. **Marcel Veilleux** donnera une conférence sur **l'Amérique du Sud**, le mercredi 26 mars, de midi à 13 heures, à la salle 442 de l'Edifice Léopold-Taillon.

M. Veilleux revient d'un séjour de 17 ans au Chili.

M. Veilleux est invité par Education et promotion de la solidarité internationale (ASKI-Y).

Deux nouveaux ouvrages sur le développement régional

Donald J. Savoie, directeur général de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional (ICRDR), annonce la parution de deux ouvrages dont il est respectivement auteur et co-auteur.

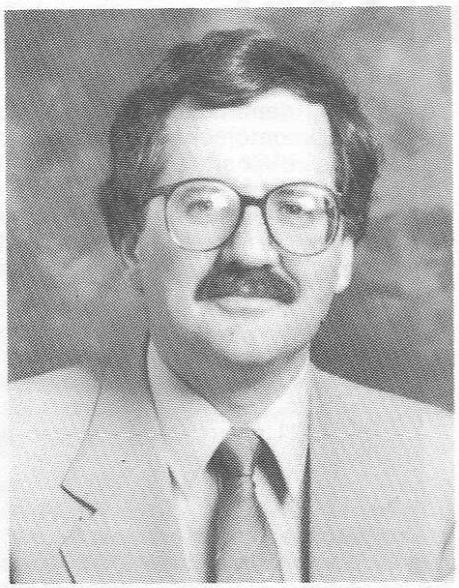

Le premier livre, intitulé **Regional Economic Development: Canada's Search for Solutions**, vient de paraître chez University of Toronto Press. Dans cet ouvrage, M. Savoie met l'accent sur l'évolution de la politique régionale au Canada et propose des solutions de rechange axées principalement sur le dynamisme local.

Passant en revue les nombreux programmes fédéraux-provinciaux, l'auteur procède selon une perspective intégrée des implications des politiques régionales. Par le passé, les politiques régionales au Canada ont été formulées sans vraiment tenir compte des limites et possibilités de chaque région. De plus, on doit accepter le fait que la plupart des régions défavorisées du pays ne pourront jamais atteindre un potentiel économique comparable à celui du Sud-Ouest de l'Ontario. Trop souvent, les régions constatent à regret l'inefficacité de programmes sur lesquels elles comptaient beaucoup, ce qui graduellement a pour conséquence de créer l'indifférence, voire le laisser-aller.

L'auteur s'oppose à ce raisonnement et exhorte les gouvernements à mieux orienter les efforts de développement en tenant compte des possibilités économiques de chaque région. Selon lui, on doit axer les efforts sur le potentiel économique local et se fier moins aux entreprises extérieures. Pour y parvenir, M. Savoie suggère un programme d'incitations fiscales du genre Régime enregistré d'épargne retraite (REER), accessible à tous les résidents de l'Atlantique. Un particulier pourrait ainsi mettre de côté une partie de son salaire, qui serait totalement déductible d'impôt à condition que cet argent soit utilisé à des fins de création ou d'expansion d'entreprises.

Le deuxième ouvrage, **Essais sur le développement régional**, ayant pour co-auteurs M. Savoie et André Raynauld, est paru aux Presses de l'Université de Montréal. Pour reprendre les grandes lignes de l'ouvrage, le développement régional a été perçu jusqu'à présent selon deux approches différentes et divergentes.

D'un côté, il y a ceux pour qui l'intérêt national prime sur toute autre considération. De l'autre côté, on trouve ceux qui veulent faire prévaloir les intérêts des régions et qui s'appuient sur les objectifs et les politiques des gouvernements provinciaux.

Pour compliquer la situation, un préjugé de nature partisane entoure cette question. En effet, la reconnaissance des intérêts régionaux a été, jusqu'à présent, un phénomène essentiellement politique au sens étroit du terme. Autant les députés que les gouvernements provinciaux ont exercé des pressions, souvent aggressives, sur le gouvernement fédéral pour que celui-ci adopte des politiques dont les retombées leur seraient favorables.

Pour ajouter à l'imbroglio, l'administration fédérale est structurée suivant des orientations sectorielles ou fonctionnelles qui sont étrangères à des notions de développement régional sinon incompatibles avec elles. C'est ainsi qu'on a pu dire que "*promouvoir une perspective régionale*" auprès de l'administration fédérale, "*c'est comme se cogner la tête contre les murs*". Ce recueil présente des données et des suggestions objectives sur une question fondamentale pour l'unité nationale.

M. Savoie est également l'auteur du livre **Federal-Provincial Collaboration: The Canada-New Brunswick General Development Agreement**, publié par les Presses McGill-Queen's, en 1981. Il a aussi publié de nombreux articles dans des revues canadiennes et internationales.

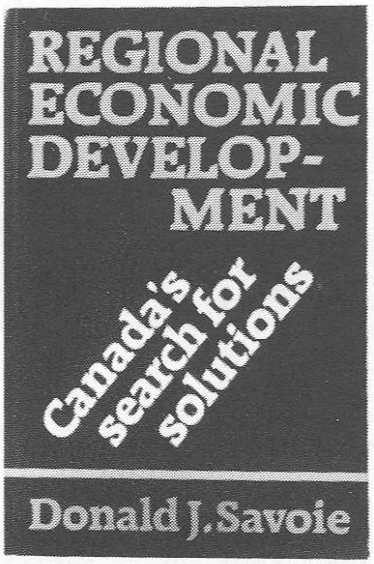

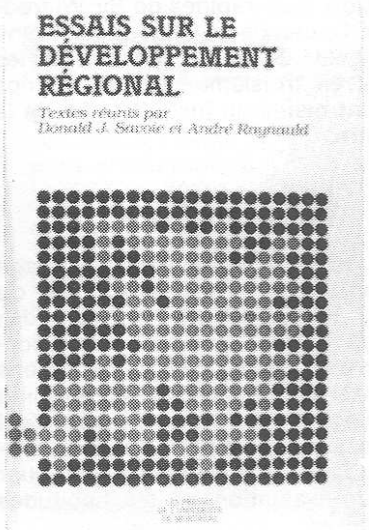

L'Institut canadien de recherche sur le développement régional est situé au Pavillon Léopold-Taillon du Centre universitaire de Moncton.

Mool Mehra et Victorin Mallet

Une passion commune pour la recherche

Tous deux professeurs au Département de chimie et biochimie de l'Université de Moncton, MM. Mool Mehra et Victorin Mallet partagent une même passion, la recherche.

Selon M. Mallet, la recherche est essentielle à l'enseignement. Elle joue également un rôle important en ce qui a trait à la crédibilité d'une institution.

M.M. Mehra et Mallet ont, à leur crédit, au-delà de 50 articles arbitrés chacun, publiés dans des revues scientifiques à caractère international.

"*Pourtant*", avoue modestement M. Mallet, "*la publication n'est qu'une étape dans la carrière d'un chercheur. Le nombre d'articles n'importe guère, c'est plutôt la qualité qui prime. Il est important de publier, et surtout de constater, que ce que l'on effectue en terme de recherche pourra être utilisé par quelqu'un d'autre, que l'on contribue ainsi à l'avancement de la science. C'est un peu comme si l'on ajoutait un nouveau maillon à la chaîne*".

Le monde de la recherche, affirme M. Mehra, en est un très stimulant. "*Il n'y a pas de routine dans la recherche, c'est un univers qui n'est pas statique. Il faut toujours être sur le qui-vive, à l'affût des nouveaux développements. Pour ce faire, on doit entretenir des contacts étroits avec des collègues d'un peu partout dans le monde*". M. Mehra collabore notamment avec des chercheurs de l'Inde, du Japon et de l'Italie. Il enseigne à l'Université de Moncton depuis 1968 et il se spécialise en chimie analytique, plus précisément dans le secteur inorganique.

"*Présentement*", explique M. Mehra, "*je travaille sur un projet en électrochimie qui a comme objectif le développement de nouvelles surfaces polymériques susceptibles de fournir des réponses aux substances néfastes dans l'environnement, notamment, le dioxide de soufre, l'un des constituants de la pluie acide*". M. Mehra tente de mettre à jour de nouvelles méthodologies pour déterminer la concentration, la teneur de telles substances en faible quantité.

Victorin Mallet, pour sa part, est professeur au Centre universitaire de Moncton depuis 1971. Il s'intéresse à la chimie environnementale, plus particulièrement aux composés organiques. Il travaille présentement à développer de nouvelles méthodes d'analyse pour le biphénylle polychloré et des pesticides tel l'aminocarb, l'un des insecticides utilisés pour le contrôle de la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Nouveau-Brunswick.

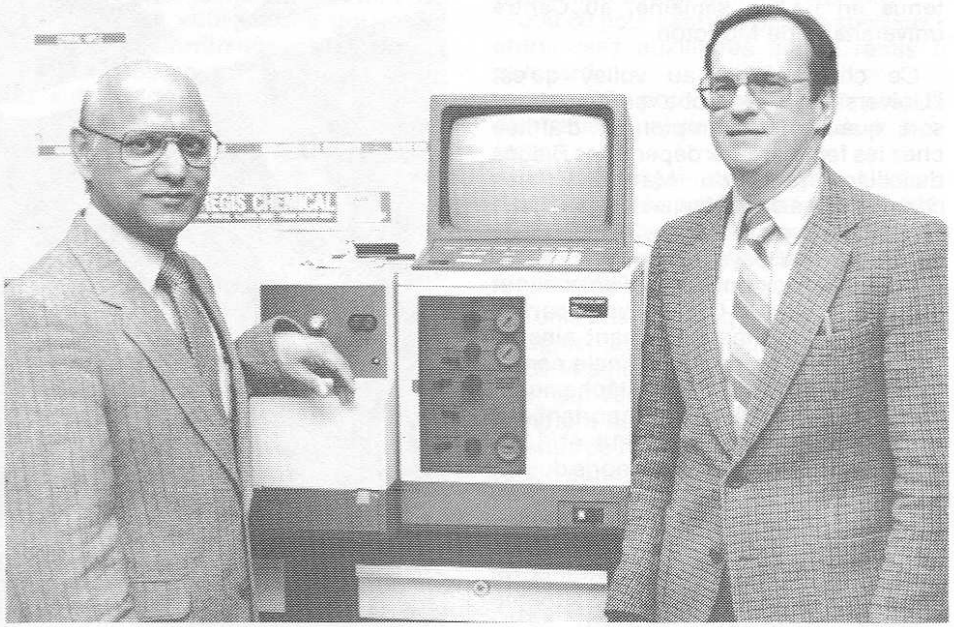

La photo nous laisse voir Mool Mehra, à gauche, et Victorin Mallet, deux professeurs au Département de chimie et biochimie de l'Université de Moncton qui partagent la même passion, la recherche. Les deux professeurs ont, à leur crédit, au-delà de 50 articles arbitrés chacun, publiés dans des revues scientifiques à caractère international.

La plupart des projets de recherche sont subventionnés par le Conseil de recherche en science naturelle et en génie (CRSNG).

Cependant, nous sommes toujours menacés, diront nos deux chercheurs, de voir une diminution de nos subventions. La compétition est forte et, à l'Université de Moncton, nous sommes défavorisés par rapport à certaines institutions qui possèdent des laboratoires très sophistiqués, à la fine pointe.

Un Centre de recherche en sciences environnementales

Mentionnons enfin que, tout récemment, un groupe de professeurs, dont MM. Mehra et Mallet, ont déposé une demande auprès de l'Université de Moncton pour la création d'un centre de recherche en sciences environnementales. "*On voudrait par cette initiative*", a expliqué M. Mallet, "*regrouper des gens intéressés au secteur environnemental et travailler sur des projets collectifs. On aurait ainsi plus de force, ce qui nous permettrait d'élargir nos horizons en tenant compte du contexte canadien*".

Suzanne Cyr

Concert

La chorale du Département de musique, sous la direction de Sr Collette Duguay, présentera deux oeuvres, **Gloria**, de Vivaldi, et **Messe en sol majeur**, de Schubert, le mercredi 26 mars, à 20 heures, en l'Eglise Saint-Bernard, rue Botsford, à Moncton. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer.

Championnats de volley-ball

Winnipeg rafle les honneurs

Les Lady Wesmen ainsi que les Wesmen de l'Université du Manitoba ont raflé les honneurs des Championnats nationaux de volley-ball universitaire tenus en fin de semaine, au Centre universitaire de Moncton.

Ce château fort au volley qu'est l'Université du Manitoba remporte ainsi son quatrième championnat d'affilée chez les femmes, aux dépens des Bisons de l'Université du Manitoba. Les championnes ont défait les Anges Bleus lors de leur premier match, 3-0. Classées numéro un au pays, les volleyeuses de Donna Baydock ont ensuite enlevé tout espoir au Rouge et Or de Laval, 3 parties à une en demi-finale, gagnant ainsi le droit de prendre part à la finale contre les Bisons de Manitoba. La tâche ne fut pas facile, les Bisons remportant les deux premiers matchs 16-14 et 15-4. Mais les Lady Wesmen ont repris du poil de la bête, gagnant les trois derniers matchs 15-8, 15-6 et 15-2. Les nouvelles championnes du volley universitaire, les Lady Wesmen de Winnipeg, remporte ainsi la médaille d'or pour la quatrième année consécutive.

Du côté des hommes, la lutte pour l'or a opposé les Wesmen de Winnipeg et leurs rivaux de toujours, les Bisons de l'Université du Manitoba. La première s'est terminée après une lutte très serrée, 23 à 21, en faveur des Wesmen. C'est la première fois depuis les Olympiques de 1976 qu'un match de championnat se termine avec un pointage aussi elévé.

Les quelque 900 spectateurs ont eu droit à des matchs de qualité exceptionnelle. Et cela a fait le bonheur de TSN, le réseau national de télévision qui a diffusé en direct du CEPS, les finales des championnats.

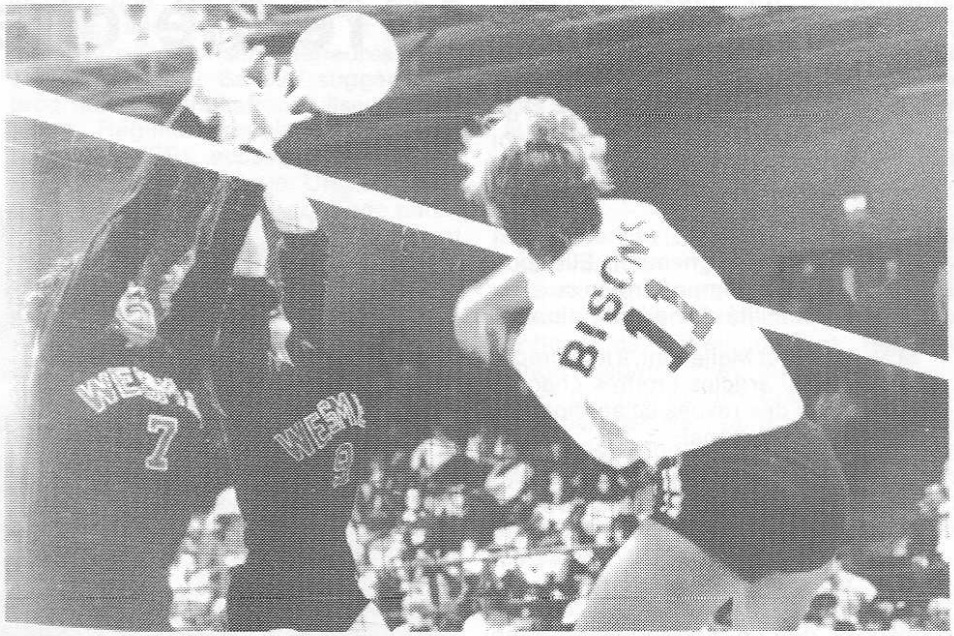

Les quelque 900 spectateurs, présents pour les finales des Championnats canadiens, ont goûté au volley-ball à son meilleur lors des parties opposant quatre équipes de la ville de Winnipeg, le bastion du volley universitaire canadien. La photo nous montre les équipes féminines qui s'affrontent d'arrache-pied pour la médaille d'or. L'Université de Winnipeg a terminé première chez les hommes et les femmes tandis que l'Université du Manitoba s'est contentée du deuxième rang, également chez les femmes et les hommes.

De retour au jeu, le Manitoba a réussi à remporter la deuxième partie, 15-10, mais a succombé à l'attaque virulente des Wesmen, perdant les deux dernières 15-3 et 15-5. Les nouveaux champions, les Wesmen de l'Université de Winnipeg enlèvent ainsi les lauréats aux anciens champions de 84 et de 85, trois parties à une.

Le Bleu et Or éclipsé

Les Aigles et Anges Bleus de l'Université de Moncton n'ont eu aucune chance contre les équipes plus expérimentées et rapides de l'Ouest, perdant leurs premières rencontres chez les femmes 15-3, 15-3, 15-2 et chez les hommes 15-7, 15-12, 15-5. Ces défaites ont, en quelque sorte, sonné le glas du Bleu et Or. Malgré des efforts sporadiques de part et d'autres, l'U de M a terminé en dernière position chez les hommes et chez les femmes.

Selon le président d'honneur du championnat, M. Charles Boudreau, la seule façon de concurrencer efficacement contre les puissantes formations de l'Ouest est, premièrement, de hausser la qualité du jeu au niveau scolaire, autant chez les entraîneurs que chez les joueurs. De plus, il faut continuer à participer aux compétitions de haut calibre, tels les championnats nationaux. Une fois la tradition établie, ça se perpétue comme l'exemple des quatre équipes de Winnipeg qui ont raflé les honneurs du championnat national.

Enfin, M. Boudreau, qui oeuvre au sein du volley-ball francophone au Nouveau-Brunswick depuis plusieurs années, croit que les Aigles et Anges Bleus devraient, dans un avenir immédiat, varier davantage leur attaque et favoriser la rapidité, s'ils espèrent mieux réussir sur la scène nationale.

Mentions honorables

Trois joueurs bleu et or ont mérité des mentions honorables lors du banquet d'ouverture, tenu mercredi soir dernier à l'Hôtel Beauséjour. Il s'agit de Richard Basque, de Gilles Boudreau et de Julie Lapointe.

Soirée internationale

Des couleurs éclatantes, un rythme magique des danses sacrées et des plats succulents venant d'ailleurs.

Tout cela prend possession à la Rotonde du Pavillon Rémi-Rossignol pour une seule soirée. Cette soirée internationale aura lieu le samedi 22 mars, à compter de 19 h 30. Tout un univers à découvrir, un voyage sans frais d'avion. Les billets sont en vente aux Services aux étudiants, pièce 410 Taillon.

Les restrictions financières risquent de s'intensifier à l'avenir

La communauté universitaire doit se préparer dès maintenant à faire face aux années de restrictions financières prévues. Voilà le message qu'ont voulu livrer cette semaine les dirigeants de l'Université en entamant une série de rencontres au sujet des prévisions budgétaires pour exercice financier 1986-1987.

Le recteur Louis-Philippe Blanchard, accompagné des vice-recteurs Médard Collette, Léonard LeBlanc et Louis Malenfant, ainsi que du directeur des finances, Donald Cormier, ont rencontré les doyens, les directeurs, les responsables de secteur et les représentants des diverses associations d'employés. A chacune des rencontres, le message a été le même: il ne faut pas se leurrer; les subventions gouvernementales aux universités vont continuer d'être limitées pour les années à venir; ces subventions seront accordées en fonction des moyens des gouvernements plutôt qu'en fonction des besoins des universités.

Ils ont profité des rencontres pour expliquer une série de mesures suggérées pour l'année universitaire 1986-1987, mesures visant à réduire au minimum le déficit prévu pour l'an prochain.

En effet, contrairement aux années antérieures, les budgets des divers départements, facultés, écoles, centres et services seront établis plus tôt cette année, avant même de connaître le montant exact des subventions gouvernementales. "Au cours des dernières années, il fallait attendre très tard au printemps avant de savoir quel montant de subvention l'Université allait recevoir", a expliqué le vice-recteur à l'administration, M. Collette. *"Cette année, nous ne voulons pas attendre; nous rencontrerons prochainement les responsables de budgets afin d'établir les prévisions budgétaires de chaque secteur, quitte à faire des ajustements quand le montant des subventions sera connu"*.

Mesures suggérées

Tenant compte de la situation financière, un certain nombre de mesures sont suggérées pour la prochaine année financière.

En ce qui touche le personnel, il est proposé qu'aucun nouveau poste ne soit créé sans éliminer un poste existant; qu'aucun poste libre ne soit comblé avant qu'une étude sérieuse ne soit faite; et qu'on étudie la possibilité de transfert d'employés. Dans ce dernier cas, les modalités de transfert seront discutées avec les représentants des associations d'employés. L'on discutera aussi l'établissement du concept de *"working foreman"*. Toute mise à pied, s'il faut en arriver là, devra être effectuée aussi humainement que possible.

Les autres mesures suggérées toucheront divers postes budgétaires, puisque l'on propose:

—que globalement on n'achète que 20 pour cent de l'équipement demandé par les responsables de budget;
—que 85 pour cent des projets de rénovation soient remis à plus tard;
—que 80 pour cent des projets spéciaux - entreprises auxiliaires soient remis à plus tard;
—que 75 pour cent des projets d'entretien majeur soient remis à plus tard;
—que les budgets de voyages ne soient pas augmentés pour l'année 1986-1987;
—que les budgets pour ateliers et conférences soient réduits de 1 000$ par faculté/école.

L'on s'attend à ce que le pourcentage d'augmentation des subventions de la CESPM soit entre 3,5 et 4,2 pour cent. Ces subventions gouvernementales comptent pour environ 80 pour cent des revenus de l'Université. Chaque 0,1 pour cent d'augmentation équivaut à environ 24 000$.

Les prévisions budgétaires seront basées en plus sur les prémisses et principes directeurs suivants:
—les inscriptions pour l'année universitaire 1986-1987 au CUM seront égales à celles de cette année;
—la hausse des frais de scolarité et des frais de logement sera maintenue aussi basse que possible;
—du moins pour l'année 1986-1987, les services et les programmes offerts seront maintenus, dans la mesure du possible;
—toute mise à pied et fermeture de postes seront tenues au strict minimum.

M. Collette a fait remarqué que les demandes pour le prochain exercice financier, qui débute le 1er mai, se chiffrent à plus de 42 M$, un excédent d'environ 6,4 M$ sur les revenus prévus. *"Il faudra arriver à boucler le budget avec un déficit accumulé ne dépassant pas 300 000$"*, de dire le Vice-recteur. Le déficit accumulé maximum autorisé par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) est d'environ 400 000$ pour le CUM.

5e Concours Aurèle-Séguin

La Fédération culturelle des Canadiens-français, en collaboration avec le Conseil de la vie française en Amérique, annonce le lancement du **5e Concours Aurèle-Séguin (1986)**.

Ce concours a pour but d'inciter à la création les auteurs-compositeurs-interprètes et les auteurs-compositeurs francophones non-professionnel-le-s qui habitent à l'extérieur du Québec. Le concours veut favoriser la découverte et la formation de nouveaux talents. La date limite pour l'inscription est le 15 juin prochain.

Les lauréats des deux catégories se mériteront une bourse de 1 000$ et auront l'occasion de participer à un stage de formation dans le cadre du Festival de la chanson de Granby où ils seront invités à se produire hors-concours sur la scène lors d'une des soirées du festival.

Les formulaires d'inscription et les règlements du concours sont disponibles auprès du Conseil de promotion et de diffusion de la culture (CPDC), au poste téléphonique 854-2000.

Déménagement

Depuis le 17 mars dernier, la section des cours de langues pour la Fonction publique est située au 310, Boulevard Baig, à Moncton (E1E 1C8). Le numéro de téléphone est le 857-6628.

le 3 juin
recensement

Statut de professeur associé créé par le Sénat

Le Sénat a autorisé la création d'une nouvelle catégorie de personnel enseignant appelée le professeur associé. Ce statut sera attribué pour un mandat de trois ans, renouvelable, à des personnes "qui travaillent à l'extérieur de l'Université et qui sont engagées dans des activités de recherche de haut vol à l'extérieur ou reconnues comme étant des spécialistes éminents dans leur domaine."

Ce statut est créé "afin de mieux structurer les relations entre le milieu et les facultés/écoles de l'Université dans les domaines de la recherche et des études supérieures et de mieux encadrer les étudiants des deuxième et troisième cycles."

Le Sénat a par ailleurs nommé les professeurs suivants au Conseil des études supérieures pour un mandat régulier: Régina Robichaud (ENEF), Peter Beninger (Sciences et génie), Renaud LeBlanc (Sciences sociales), James de Finney (Arts). Les mandats des membres actuels - Ahmed Ben-Hassine (Administration) et Rodrigue Landry (Education) - ont été reconduits pour un an.

Les professeurs suivants ont été nommés au Conseil de recherche: Jean-René Longval (Sciences et génie), Catherine Phlipponneau (Arts), André Gibbs (CUS), Pierre Ouellette (Education). Les mandats des professeurs Jean Collette (Administration), Ward O'Neill (Sciences sociales), Adrien Bérubé (CUSLM) et Auréa Cormier (ENEF) ont été reconduits pour un an.

Normes linguistiques

Le Sénat a également reçu le rapport intérimaire du Comité des normes linguistiques, un comité permanent dont le mandat est de proposer et mettre à jour les normes linguistiques de l'Université, ainsi que d'élaborer, expérimenter et évaluer les moyens d'implantation desdites normes.

Le Comité a fait part au Sénat des résultats préliminaires d'une étude effectuée auprès du personnel enseignant. Cette étude a fait ressortir, entre autres, les points suivants qui reflètent les opinions et les attitudes de la majorité des professeurs ayant répondu au questionnaire:

- la qualité de l'expression orale et écrite durant la formation universitaire est de première importance;
- la maîtrise de la langue est un prérequis aux études universitaires et une exigence professionnelle indispensable;
- la plupart des étudiants éprouvent des difficultés sérieuses en français;
- un service susceptible d'aider à l'amélioration du français des professeurs qui en sentent le besoin devrait être disponible.

Le Sénat a adopté en principe la recommandation suivante du Comité:

"Que le pourcentage accordé pour le français dans les travaux et examens de l'étudiant(e)s soit entre cinq et 20 pour cent.

Que chaque professeur communique par écrit à ses étudiant(e)s au début du cours le pourcentage accordé pour le français dans ledit cours et qu'une copie de cette communication soit remise au directeur du département ou au chef de secteur.

Que l'évaluation du français soit faite selon un guide semblable au barème de corrections utilisé dans les cours FR 1885 et FR 1886.

Si un professeur ne peut tenir compte du français dans un de ses cours, qu'il en soumettre les motifs à l'assemblée départementale. Par la suite, que le directeur de département ou le chef de secteur communique par écrit le titre dudit cours au doyen ou au directeur pédagogique."

Comité des programmes

Le Sénat a ratifié des modifications à plusieurs programmes d'études, telles que présentées par le Comité des programmes:

- Le certificat en sciences religieuses a été réactivé, avec modifications, pour être offert à l'Education permanente;
- Le programme de mineur en sciences religieuses a été modifié pour y désigner des cours obligatoires et des cours à option;
- Les objectifs, les conditions particulières d'admission et le tableau des cours de la maîtrise en service social ont été approuvés. Ce nouveau programme sera offert en septembre si la CESPM accorde son autorisation;
- Les conditions particulières d'admission à la maîtrise ès arts en psychologie ont été précisées;
- A l'Ecole de nutrition et d'études familiales, des changements ont été apportés aux programmes de mineur en études familiales, certificat en études familiales et certificat de formation complémentaire en sciences familiales. Les programmes suivants ont été suspendus pour une période indéfinie (aucune nouvelle admission pour septembre 1986): le mineur en vêtement-textiles, le certificat en vêtement-textiles et la maîtrise ès sciences (mention vêtement-textiles);
- A l'Education permanente, trois nouveaux cours en administration et finances ont été adoptés de même que des changements aux programmes de certificat en comptabilité-finance;
- Des modifications ont été apportées au baccalauréat en informatique appliquée à la Faculté des sciences et de génie;
- Une modification a aussi été apportée aux programmes de certificat et de mineur en gérontologie.

Autres décisions

Voici un relevé des autres décisions du Sénat.

Le recteur de l'Université, M. Louis-Philippe Blanchard, agira à titre de président du groupe de refléxion universitaire sur les politiques provinciales en matière d'éducation postsecondaire. Ce comité a été créé lors de la réunion du Sénat de novembre et a été reconnu par le Conseil des gouverneurs. Les professeurs Victor Ross et Raoul Dionne feront aussi partie du comité, de même que deux autres membres à être nommés par les étudiants après consultation au niveau des trois centres.

Les conditions spécifiques des programmes d'études du CUS et du CUSLM ont été approuvées. Le document précise la liste des concentrations offertes dans le cadre du B.A. libre au CUSLM. Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche doit aussi établir annuellement une liste des cours autorisés pour le CUSLM et le CUS sur recommandation du directeur des Services pédagogiques et du doyen/directeur de faculté/école intéressés. Cette liste doit tenir compte des années des programmes d'études approuvées par le Sénat pour être offertes aux deux centres.

Arthur Girouard (CUM), Marielle Boudreau (CUS) et Léopold Lang (CUSLM) ont été nommés présidents des comités tripartites sur la situation linguistique. Chaque centre possède son propre comité.

L'étudiant Eric Martin a été nommé membre du Comité d'attestation d'études en remplacement de Bruno Hamel.

suite à la page 8

Hommage à Bernard Malandain

L'Université de Moncton et l'Association France-Canada ont, récemment, rendu hommage à M. Bernard Malandain, qui vient, à la fois, de terminer son mandat à titre de Consul de France aux provinces Atlantiques et de prendre sa retraite.

Lors de la soirée, qui a réuni une soixantaine de personnes à l'Edifice Léopold-Taillon du Centre universitaire de Moncton, le recteur de l'Université, M. Louis-Philippe Blanchard, a souligné les nombreux secteurs dans lesquels collabore la seule université francophone des provinces Maritimes et la France: dons de livres à la Bibliothèque Champlain et au Centre de ressources pédagogiques, bourses de stages pédagogiques aux professeurs de l'Université de Moncton, bourses d'études France-Acadie, prêt de matériel audio-visuel, prêt de trois coopérants français mis à la disposition de l'Université, et don de la documentation pour les enseignants et les étudiants. M. Blanchard a terminé en souhaitant voir se continuer cette collaboration entre la France et l'Université.

En guise de souvenir et de reconnaissance, un tableau, oeuvre de Soeur Eulalie Boudreau, a été remis à l'ancien Consul de France aux provinces Atlantiques, M. Bernard Malandain, lors d'un banquet offert en son honneur, récemment, au Centre universitaire de Moncton. Dans la photo, on aperçoit, de gauche à droite, M. Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université; M. Malandain; Mme Léone Boudreau-Nelson, présidente de l'Association France-Canada; et M. Alain Sicé, Consul général de France.

en bref...

Me Yvon Fontaine, vice-doyen de l'Ecole de droit, a participé au Sommet de la francophonie, qui s'est tenu du 17 au 19 février. Me Fontaine s'est rendu à Paris de sa propre initiative en tant qu'observateur et universitaire intéressé, surtout parce que le Nouveau-Brunswick a mentionné le certificat en common law offert en français par l'Ecole de droit de l'Université de Moncton. C'était une occasion pour faire la promotion de ce certificat en Europe francophone et en Afrique francophone. On a également parlé d'un programme spécial pour les civilistes étrangers qui veulent apprendre le common law en français.

Me Fontaine dit espérer qu'il y aura un suivi à ce sommet francophone. Une possibilité serait la création d'un programme de bourses qui permettrait certainement d'augmenter la clientèle de l'Ecole de droit, un peu comme celui initié par les pays du Commonwealth.

Pour sa part, Me Fontaine participera, toujours comme observateur à ce sommet, à une table ronde sur la contribution du Nouveau-Brunswick et il donnera quelques conférences dans certains cours du programme de maîtrise en administration publique.

Louise Pelletier, présidente de l'Association générale des étudiants au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, d'Edmundston, représentera les trois campus de l'Université de Moncton au comité ad hoc pour **Conférence-Jeunesse d'Activités-Jeunesse**. Ce comité est formé de plusieurs représentants d'organismes francophones provinciaux et a pour objectif de planifier une rencontre des jeunes du Nouveau-Brunswick. La première réunion du comité a eu lieu à Moncton, les 8 et 9 mars.

A la Galerie d'art...

Visions/Re-visions, deux femmes, une création, sera présenté à la Galerie d'art de l'Université de Moncton, le samedi 22 mars, à 20 heures. Le coût d'entrée est de 2,50$ et bienvenue à tous.

Visions/Re-visions est une production théâtrale soulevant à la fois questions et commentaires. C'est une esquisse non-verbale d'un univers mythologique, d'une approche de la réalité humaine, souvent teintée d'une pointe d'ironie. Cette création, en trois temps, introduit premièrement sept déesses avec masques de cuir, mouvement et musique. Le deuxième volet présente ce qu'il est convenu d'appeler la notion de "*péché*", entre autre, celle qui nous fut imposée par le christianisme. En conclusion, pour bien refermer le cercle, une vision, une utopie.

L'expérience veut réconcilier le concept de spectacle avec celui du rituel. Elle ne s'exprime donc pas par le biais d'un traditionalisme contemporain mais puise ses racines dans une forme plus ancestrale de ce que l'on nomme spectacle. Cette création vise donc à poursuivre la tradition voulant que l'expression artistique favorise le catharsis collectif.

C'est une confrontation entre visions sociales et revisions au féminin, une recherche d'improvisation née du désir de Dian de concrétiser ce que cinq années d'expérience dans le domaine du masque lui ont appris et, d'autre part, de l'intérêt de Silver Frith à intégrer sa musique, inspirée par le mouvement.

Calendrier des événements

CONFÉRENCES

Mary Anne White, professeure au Département de chimie à l'Université Dalhousie, prononcera une conférence en anglais portant sur **Thermodynamics of Solids**, aujourd'hui, 20 mars, à 15 heures, à la salle A-125 du Pavillon Rémi-Rossignol. Cette conférence s'adresse surtout aux spécialistes.

Graham Daborn, professeur et directeur de Acadia Centre for Estuarine Research, à l'Université Acadia, prononcera une conférence portant sur **The Biology of Muddy Waters**, aujourd'hui, 20 mars, à 15 h 30, à la salle D-102 du Pavillon Rémi-Rossignol. Tous sont les bienvenus.

Une conférence portant sur la **Sensibilisation stress** sera donnée par le professeur **Clément Loubert**, le mercredi 26 mars, à 12h15, à la salle 050 de la Faculté d'administration. Cette conférence est organisée par le comité de perfectionnement du personnel de soutien administratif de l'Association des employés de l'Université de Moncton. Bienvenue à tous.

CINÉ-CAMPUS

Jusqu'au 23 mars, Ciné-Campus présente un drame américain, écrit et réalisé par Robert Benton, **Les saisons du coeur**. En 1935, Royce Spalding, shérif d'un village du Texas, est tué par un jeune Noir en état d'ivresse. Sa veuve, Edna, se trouve devant peu de ressources pour assurer sa subsistance et celle de ses deux enfants. Elle décide de planter du coton sur une terre qui lui appartient, avec l'aide et les conseils d'un vagabond de race noire qui s'y connait en ce genre de culture.

CLUB D'IMPÔT

Jusqu'au 23 mars, les étudiants de la Faculté d'administration, par l'entremise du Club d'impôt, offrent un service bénévole en matière de taxation. Ce projet a comme objectif d'aider les individus de Moncton et les environs, ayant un revenu inférieur à 30 000$, à remplir leur formulaire d'impôt gratuitement. Voici les heures et les dates: demain, vendredi, de 18 à 21 heures, et samedi, de 13 à 17 heures, à la salle 166 de la Faculté d'administration.

CONCERTS

Dans le cadre de sa série de concerts pour l'année 85-86, le Département de musique de l'Université de Moncton vous invite à assister à ses nombreux concerts, présentés par ses étudiants, pendant le mois de mars. Le dimanche 23 mars, à 20 heures, vous pourrez entendre Michel Deschênes, percussionniste, et le lundi 24 mars, à 20 heures également, vous pourrez entendre le professeur et guitariste Michel Cardin. Ces deux concerts auront lieu à la Chapelle de l'Edifice Léopold-Taillon. Mentionnons, également, que la Chorale du Département de musique, sous la direction de Soeur Collette Duguay, présentera deux oeuvres, **Gloria**, de Vivaldi, et **Messe en sol majeur**, de Schubert, le mercredi 26 mars, à 20 heures, en l'Eglise Saint-Bernard, rue Botsford, à Moncton.

LIGUE D'IMPROVISATION

Lors du prochain match de la Ligue d'improvisation inter-facultés de l'Université de Moncton (LI²FUM), vous pourrez assister à un match double pour la demi-finale. C'est un rendez-vous le mardi 25 mars, à compter de 19 heures, à la Chapelle de l'Edifice Léopold-Taillon.

SAPAL

Dans le cadre du Festival de films, **Faim et Pouvoir**, commandité par le comité de Solidarité avec les peuples d'Amérique Latine (SAPAL), vous pourrez voir, aujourd'hui, 20 mars, à midi, à la salle 164 du Pavillon Jacqueline-Bouchard, **Dominga**, une femme bolivienne qui aide son peuple à s'ajuster à de nouvelles méthodes pour améliorer son niveau de vie.

SÉMINAIRE SUR LA PAIX

Dans le cadre du **Séminaire sur la paix**, le prochain cours portera sur **L'éthique des relations internationales**, en compagnie de Vinh de Nguyen. Ce cours aura lieu le mercredi 26 mars, à compter de 18h30, à la salle 237 de la Faculté des arts.

SPECTACLE

Dimanche prochain, 23 mars, à 20 heures, il y aura spectacle de la populaire chanteuse québécoise **Martine St-Clair**, à l'Ecole secondaire Moncton High. Les sièges devront être réservés à l'avance et le coût est de 12$ pour les étudiants. Les billets sont disponibles à la Librairie Acadienne de la Place Champlain et aux Services des loisirs socio-culturels du CUM, 410 Taillon.

Statut de professeur...

suite de la page 6

Le rapport du Comité de révision des règlements universitaires a été reçu. Le document a été adopté sauf pour quelques règlements qui ont été reférés au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et qui seront ramenés à la prochaine réunion du Sénat.

Les attributions et la composition du Comité du coutumier ont été adcptées mais le Sénat en a fait un comité spécial au lieu de permanent.

Un règlement particulier présenté par la Faculté des sciences et de génie relatif au plagiat a été déposé jusqu'à la prochaine réunion du Sénat afin de permettre une consultation supplémentaire.

La résolution suivante a été adoptée: "Que le Sénat favorise une augmentation, dans la mesure du possible, du budget de la Faculté des études supérieures et de la recherche durant l'exercice financier 1986-1987."

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoit, Maurice Lavigne, William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300**, Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.